

Le TP GP

**Titre Professionnel
Gestionnaire de Paie**
(RNCP 37948)



Objectif de formation

La modularisation du parcours GP (Titre professionnel de niveau 5 : Bac+2) vous prépare à la qualification totale ou partielle des certificats de compétences professionnelles selon votre projet :

CCP1—RÉALISER LA GESTION ADMINISTRATIVE, JURIDIQUE ET LA PRÉSENTATION DES BULLETINS DE PAIES

CCP2— VALORISER EN PAIE LES ÉVÉNEMENTS DE LA VIE PROFESSIONNELLE

Moyens et Outils pédagogiques

Face à face pédagogique en salle banalisée et/ou informatisée en centre de formation

Évaluations écrites et orales tout au long de la formation et mise en situation d'un titre blanc

Vidéo projecteur, support pédagogique didacticiel, plateforme numérique interne...

Acquisition de compétences techniques en milieu professionnel

Stage en entreprise

L'immersion en entreprise, vous permet d'acquérir les aptitudes professionnelles liées au métier de gestionnaire de paie. Cette période d'une durée de 210h peut être organisée sur 6 semaines consécutives ou en alternance 2 jours par semaine.

Conditions d'admission

- Étude du projet professionnel
- Participation à une information collective
- Tests d'entrée
- Entretien de motivation
- Examen du dossier par une commission de validation composée du responsable pédagogique et des prescripteurs
- Délais d'admission de 5 à 20 jours avant l'entrée en formation

« Formation organisée avec le concours financier de la Région Centre-Val de Loire et de l'Etat dans le cadre du Pacte Régional Investissement pour les Compétences »

Organisation de la formation

Durée : 580 h de cours et 210 h de stage en milieu professionnel

Durée ajustable en fonction des modules

Dates : du 01 juin 2026 au 4 décembre 2026

Modalités de validation du titre

Épreuve de pratique professionnelle de synthèse : **4 h 00**

Entretien technique avec le jury : **30 min**

Entretien professionnel avec le jury : **20 min**

La validation du TP Gestionnaire de Paie (RNCP 37948) sera délivrée par le Ministère du travail du plein d'emploi et de l'insertion (agrément enregistré le 27/05/2024 - échéance 29/12/2028)

Accessibilité particulière

Des dispositions en matière d'accessibilité au bâtiment et à la formation sont mises en œuvre selon la réglementation et les normes pour les personnes à mobilité réduite et en situation de handicap (moyens humains et matériels adaptés)

Pré-requis

Etre titulaire d'un CAP ou avoir une expérience professionnelle équivalente

Débouchés professionnels

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

- Gestionnaire de paie
- Gestionnaire paie et administration du personnel
- Collaborateur(trice) paie
- Comptable spécialisé paie

Possibilité d'exercer ces emplois dans tous les secteurs d'activités

Taux d'insertion global en emploi : 80%

Taux d'insertion dans le métier visé : 75%

Poursuites d'études

Licence Pro métier de la gestion et comptabilité

Métier de la GRH

Financement

Différents financements possibles :

Conseil Régional du Centre Val de Loire,

Pôle Emploi, OPCO, Transitions Pro, Compte Personnel de Formation (CPF)...

Tarifs selon devis : nous consulter

Lieu de la formation

Blois

Les +

Une **équipe pédagogique** à l'écoute des apprenants, assure :

-un **accompagnement** personnalisé pour lever les freins et permettre le bien être en formation

des **conseils et une orientation** de l'apprenant selon ses problématiques

un **tutorat** individualisé pour favoriser la réussite de tous

Des rencontres régulières avec des intervenants professionnels (entretiens, tables-rondes, visites d'entreprises, stages) rendent possible **l'échange de pratiques**

Une coopération entre les partenaires professionnels, les acteurs territoriaux et les entreprises du secteur favorise l'accès à la formation et à l'emploi.

Une prise en compte des retours stagiaires pendant et après la formation contribue à **l'évolution du centre de formation**

Dates des journées Portes Ouvertes

30 Janvier 2026	17h—20h
31 Janvier 2026	09h—12h
Février 2026	09h—12h
06 Mars 2026	17h-20h
07 Mars 2026	09h-12h
15 Mai 2026	17h-20h
16 Mai 2026	09h-12h

Programmation des informations collectives :

Dates	Horaires
11/03/2026	09h à 12h
25/03/2026	09h à 12h
08/04/2026	09h à 12h
22/04/2026	09h à 12h
06/05/2026	09h à 12h
20/05/2026	09h à 12h

Pour nous contacter :

02 54 56 43 16
cfa.cfc@laprovidence-blois.fr

Pour nous suivre :



www.laprovidence-blois.fr

Le TP GP

Titre Professionnel Gestionnaire de Paie (RNCP 37948)

Programme de formation

CCP 1 – RÉALISER LA GESTION ADMINISTRATIVE, JURIDIQUE ET LA PRÉSENTATION DES BULLETINS DE PAIE

Traiter les informations pour déterminer la rémunération brute
Garantir les calculs des cotisations sociales en paie
Traiter les informations impactant la rémunération nette

CCP 2 – VALORISER EN PAIE LES ÉVÉNEMENTS DE LA VIE PROFESSIONNELLE

Evaluer les événements particuliers liés au temps de travail
Gérer les informations juridiques et sociales lors du départ
Contrôler les données issues du traitement de la paie

Passerelles et correspondances

Anciennes versions de la certification professionnelle reconnues en correspondance partielle :
RNCP35633 - TP - Gestionnaire de paie : RNCP35633BC02 - Assurer la production de la paie et élaborer les données de synthèse—RNCP35633BC01 - Assurer la tenue et le suivi du dossier social de l'entreprise

Les + :

La sensibilisation aux principes de développement durable dans le secteur professionnel visé
Des ateliers techniques de recherche d'emploi (TRE) et de communication
Une formation articulée autour des apprentissages théoriques, des périodes en immersion professionnelle
Un suivi et un accompagnement du stagiaire dans l'élaboration de son dossier professionnel

Pour nous contacter :

02 54 56 43 16
cfa.cfc@laprovidence-blois.fr

Pour nous suivre :



www.laprovidence-blois.fr